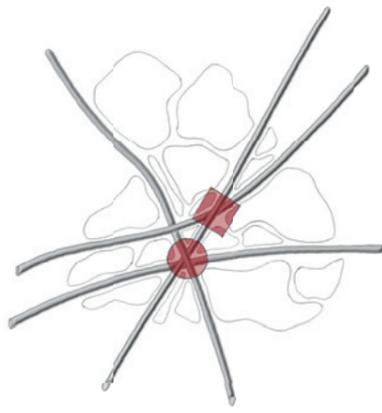
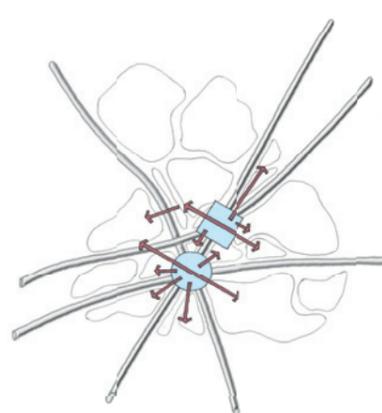


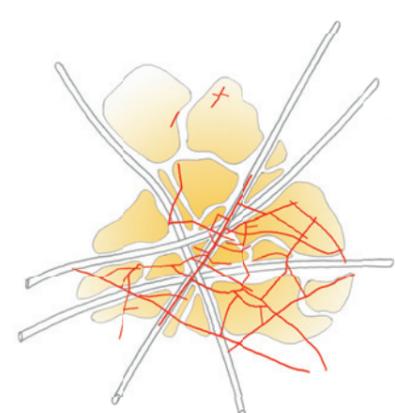
LES TUYAUX
ET ENCLAVES



DEUX PORTES
METROPOLITAINES



LES PORTES
DIFFUSENT

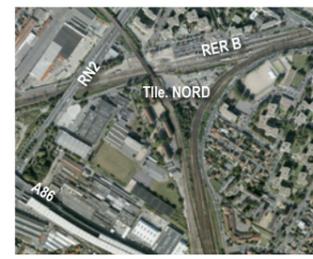


LES LIGNES
DE LA VIE

UNE ENTREE DANS LA METROPOLE



Ne plus entrer dans la métropole par un tuyau encastré d'où l'on sort mal, où l'on entre mal, qui sectionne Le Bourget et que Le Bourget essaie de ne plus voir.



Pour aller partout dans la métropole, ne plus se heurter à des transports désarticulés.

MAGNIFIER CETTE SITUATION UNIQUE

1 LA PLACE LINDBERGH

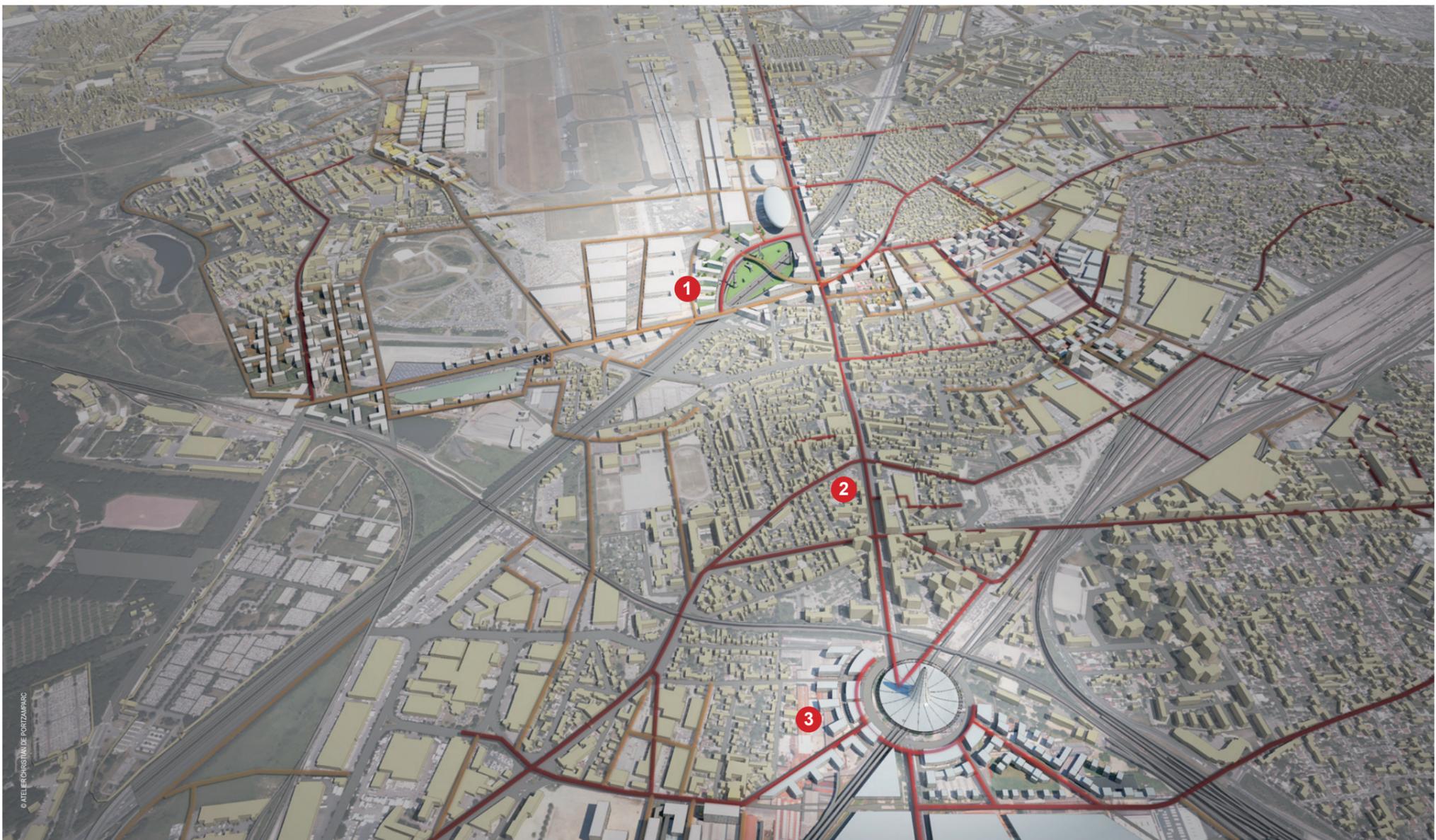
Hisser la place Lindbergh à la hauteur de la situation qu'elle occupe et lui donner la force symbolique d'une entrée de ville, la commodité fonctionnelle d'accès aux activités qu'elle dessert (aéroport du Bourget, Parc des expositions) et la capacité d'irrigation de la vie locale qui est potentiellement la sienne.

2 L'AVENUE DE LA DIVISION LECLERC (RN2)

Prenant appui sur la création des deux grandes portes d'entrée dans la métropole, l'avenue de la Division Leclerc (RN2) sera transformée en boulevard urbain. Libérée des poids lourds qui l'utilisent aujourd'hui grâce au réaménagement des accès autoroutiers, l'avenue retissera les quartiers qu'elle découpe et redeviendra l'axe au long duquel se réorganiseront habitats, commerces, bureaux.

3 LA GARE DU BOURGET

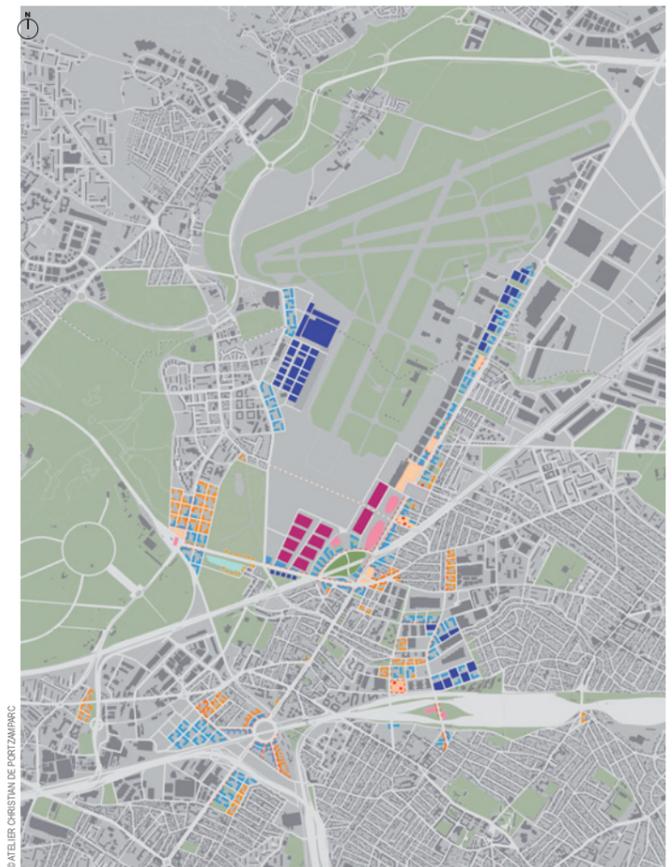
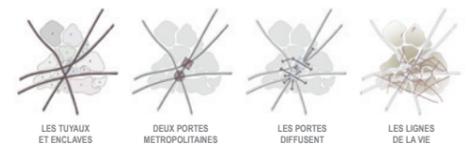
Faire de la Gare RER du Bourget un hub métropolitain rayonnant sur l'espace urbain, désenclavant des quartiers d'habitat et les zones d'activité actuellement bloquées. Cette conjonction quasiment unique dans la métropole parisienne ouvre la possibilité de mettre en interconnexion l'ouverture à l'Europe et au monde, l'accessibilité métropolitaine, les mobilités de proximités.



UNE IDENTITÉ RENOUVELÉE

Le morcellement du territoire, son manque de qualités urbaines, sa faible lisibilité, l'empêchent d'exploiter ses grandes potentialités. Il faut lui redonner son identité.

Ceci passe par de multiples projets, certains de grande ampleur, beaucoup de plus petite taille, voir très ponctuels, comme de l'acupuncture. Mais aucun n'est suffisant en lui-même. Ils se répondent, s'emboîtent, se complètent. Ils sont les réponses complémentaires à un même enjeu, celui de faire du territoire des cinq communes un territoire à l'identité forte.



© ATELIER CHRISTIAN DE PORTZAMPARC

- PEX
- Places publiques
- Activités logistiques
- Commerces
- Equipements publics
- Logements
- Bureaux

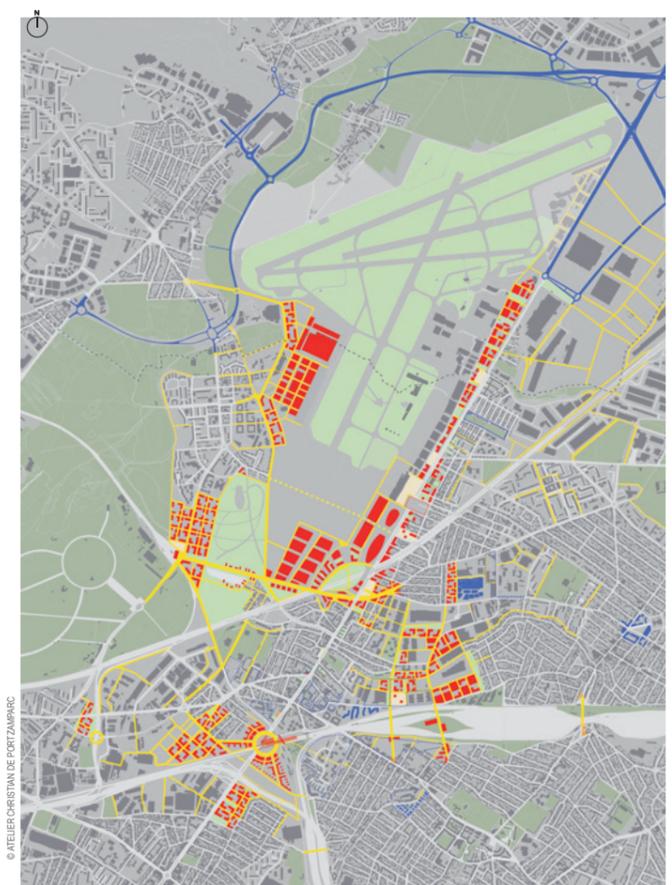
Une identité attractive pour les activités, dont certaines ont une renommée mondiale.

Une identité du bien-vivre aussi.

Un territoire où emplois, habitats, commerces, loisirs se côtoient et ne sont pas enfermés dans des zones spécialisées.

Un territoire où l'on va aisément d'un lieu à l'autre, du plus proche au plus lointain, où les rues qui les relient sont de vrais espaces publics de vie et d'échanges.

- Propositions : Nouveaux bâtis
- Propositions : Nouveaux liens
- Projets réalisés/ en cours dans la ville



© ATELIER CHRISTIAN DE PORTZAMPARC

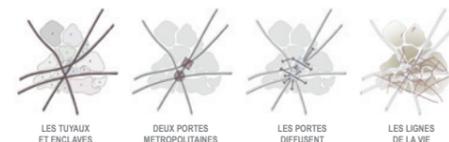
ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET D'AMÉNAGEMENT POUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU BOURGET

MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AÉROPORT DU BOURGET – POUR LE COMPTE DES VILLES DE : LE BOURGET, BLANC-MESNIL, BONNEUIL-EN-FRANCE, DRANCY, DUGNY

Atelier Christian de Portzamparc



DES PÔLES POUR ENTRAÎNER LE TERRITOIRE



- Propositions : Nouveaux bâtis
 - Nouveaux liens
 - Nouvelles liaisons Est-Ouest
 - Nouvelles chaînes vertes
 - Continuité de l'espace vert
 - Chaînes agrégatives
 - Façade Ouest de l'aéroport avec un 1er rang de bureaux
- Transformer le demi échangeur en échangeur complet pour faciliter l'accès au secteur Mermoz et délester la RN2 du réseau de « poids lourds »
- Espaces verts existants
 - Espaces verts projetés
 - Espace public



- 1 Le BP (Boulevard Intercommunal du Parisien), en cours de réalisation, se prolonge et irrigue la façade Ouest de l'aéroport.
- 2 Prolongement de la rue Félix Fallières vers le parc de Courneuve grâce à une déviation partielle du RN2 au 10-11
- 3 Nouvelle entrée du Parc de Courneuve depuis la ville de Dugny
- 4 Fenêtre urbaine : vue vers la plaine de l'aéroport
- 5 Prolongement de l'avenue du Général de Gaulle jusqu'à la gare TLN (chaîne agrégative)
- 6 Développement mixte (logements, tertiaires, commerces, activités)
- 7 Structuration de la Gare TLN et aménagement de la Place de la Gare
- 8 Réaménagement partiel de l'avenue Waldeck-Rochet entre TLN et l'entrée du Parc de la Courneuve (chaîne verte) : élargissement des voies et du pont
- 9 Entrée actuelle du Parc de la Courneuve reliée par un chemin piéton à la nouvelle gare Dugny
- 10 Déplacement du bassin des Brouillards en bordure du nouveau boulevard et intégration du bassin comme élément du paysage urbain
- 11 Un nouvel axe urbain entre Dugny et le Blanc-Mesnil
- 12 Pénétration de la verdure dans l'aéroport

DUGNY ET LA FAÇADE OUEST DE L'AÉROPORT.



- Il s'agit ici de créer une façade urbaine à l'ouest de l'aéroport :
- Accueillir des activités nouvelles et créer leurs liens avec Dugny.
 - Prolonger Dugny vers la nouvelle gare Tangentielle Dugny – la Courneuve.
 - Ouvrir Dugny vers le parc de la Courneuve en y créant une nouvelle entrée.
 - Donner à l'Aire des vents une vocation de parc urbain pour des événements culturels et de loisirs.
 - Relier par un nouvel axe urbain Dugny au Bourget et au Blanc-Mesnil.



- 1 Créer une chaîne verte qui traverse la zone d'activités entre le terrain de sports et l'avenue Jean Mermoz ; prolongement de la rue Clément Ader jusqu'à la ligne TLN. Aménagement de l'avenue Louis Blézet et de la rue Clément Ader
- 2 Donner un nouveau statut de chaîne agrégative à l'avenue Jean Mermoz : installer des commerces et activités
- 3 Créer une chaîne verte entre A1 et A86 qui délimite le secteur Mermoz et regroupe les parcs de la Courneuve
- 4 Un nouveau statut pour la RN2 de chaîne agrégative. De la nouvelle gare à la rue Jean-Pierre Tribouat, une création d'une entrée depuis la RN2 au secteur du Plateau
- 5 Favoriser le programme mixte -logements, commerces et bureaux- pour le secteur «RN2»
- 6 Créer une nouvelle voie de liaison entre la RN2 et la rue de la République
- 7 Requalifier la rue Julien Grinault
- 8 Le secteur «Porte sud» : Développement urbain «densé» autour de la nouvelle gare (mixité logements-bureaux-commerces)
- 9 Prolonger les avenues Pasteur et Carnot jusqu'à la nouvelle gare afin de désenclaver le secteur «Porte sud»
- 10 Encourager la mixité dans le secteur «Bonnevue Carnot»
- 11 Créer une chaîne verte qui borde le TLN
- 12 Donner un nouveau statut de chaîne agrégative à la rue de Verdon entre la rue Masséna et l'avenue Jean Mermoz, afin de créer une entrée du Mermoz depuis la gare
- 13 Créer une place urbaine pour une entrée symbolique et fonctionnelle de la Molette depuis la place Lindbergh
- 14 Rendre une urbanité à la rue de l'Abbé Niot en densifiant le front bâti
- 15 Relier le square Charles de Gaulle jusqu'à la rue Jean Moulin par une chaîne verte
- 16 Créer l'entrée de la Molette depuis le nouveau pont
- 17 Deux nouveaux ponts entre la Molette et Drancy
- 18 Prolongement de la rue Hoche jusqu'à la rue Emmanuel Vinson grâce à la libération d'une parcelle
- 19 Habiter l'île en accueillant un programme d'équipement public
- 20 Démolition du Chemin des barrières
- 21 Élargissement de la rue Anatole France
- 22 Élargissement de la rue Jean Moulin de 12m à 20m et la rue du parc de 20m à 25m
- 23 Prolongement de la rue Jean Moulin et la rue du parc jusqu'à la rue du Commandant Roland et au delà vers Drancy

MERMOZ ET LA MOLETTE



- Il s'agit ici d'accompagner la nécessaire mutation de ces deux zones d'activités :
- les désenclaver, pour en faciliter l'accès (à Mermoz, échangeur à compléter pour délester la RN2, nouvelles liaisons est-ouest vers Blanc-Mesnil et Drancy ; à La Molette, nouvelles liaisons nord-sud par deux nouveaux ponts, affirmation de deux axes urbains rue Jean Moulin et rue du Parc).
 - créer une trame de rues internes qui facilite l'installation de nouvelles activités ou la mutation des anciennes, en prolongeant la trame viaire existante et en respectant les limites parcellaires.
 - s'appuyer sur l'effet levier de la nouvelle gare pour développer la mixité logements/emplois.



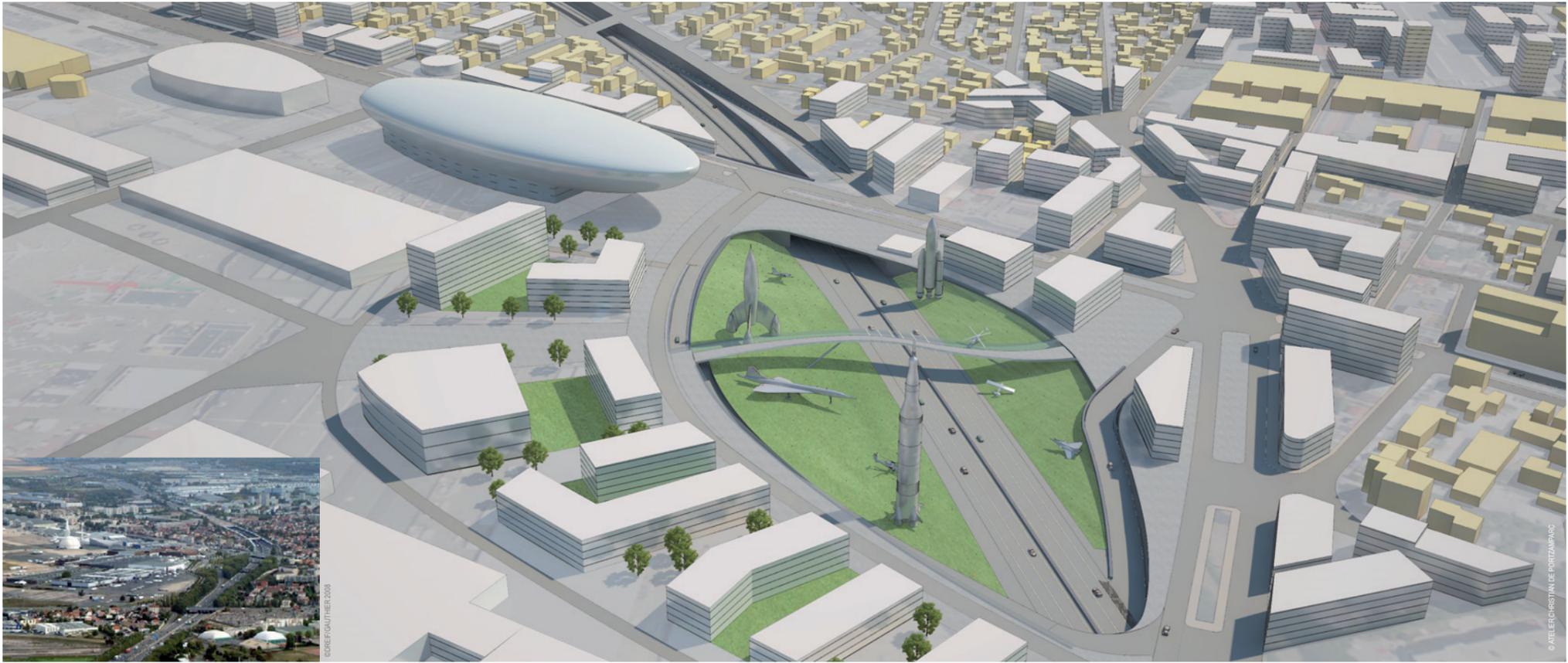
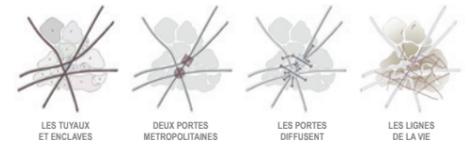
- 1 Une place le long de la RN2, opportunité d'une nouvelle entrée pour l'aéroport
- 2 Organiser la façade est de l'aéroport selon 3 séquences (culturelle au sud, tertiaire au centre et activité au nord) ponctuelles de deux nouvelles places le long de la RN2
- 3 Requalification de l'esplanade historique de l'aéroport
- 4 Emplacement de la gare du Grand huit entre la rue des Martyrs de la déportation et l'avenue de la Vierge Marie. Réaménagement de la rue des Martyrs de la Déportation afin de restaurer une entrée de Blanc-Mesnil
- 5 Améliorer l'entrée vers le Blanc-Mesnil en créant une place publique sur l'avenue Didier
- 6 Élargir l'avenue Didier
- 7 Élargir la rue des Martyrs de la Déportation
- 8 Créer une chaîne verte reliant les Tilleuls, les zones pavillonnaires et l'avenue Aristide Briand
- 9 Élargissement de la rue Maurice Audin débouchant sur l'avenue Descartes pour désenclaver les Tilleuls
- 10 Pénétration de la trame verte dans le PEX
- 11 Une nouvelle entrée forte du PEX
- 12 Créer des rues intérieures afin d'offrir un meilleur fonctionnement au PEX
- 13 Une passerelle piétonne reliant la nouvelle place et l'entrée de la Molette
- 14 Une façade «urbaine» du PEX
- 15 Une nouvelle liaison Est-Ouest
- 16 Une nouvelle place urbaine à l'entrée de la Molette
- 17 Equipements publics à vocation culturelle
- 18
- 19
- 20
- 21 Accès nord Port Yblon pour des activités ADP

LA PLACE LINDBERGH ET LA FAÇADE EST DE L'AÉROPORT



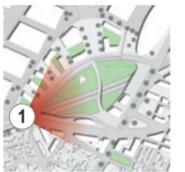
- Il s'agit ici de créer un lieu qui fédère des accès métropolitains efficaces (PEX, Musée de l'Air, Aéroport) et des réseaux communaux fluides domestiquant la coupure de la RN2 :
- donner une nouvelle façade urbaine au PEX, créer des rues intérieures pour améliorer son fonctionnement,
 - créer une nouvelle place urbaine longée par la RN2 à l'entrée de la Molette, ainsi qu'une passerelle piétonne.
 - donner plus de visibilité à l'accès au Blanc-Mesnil depuis la RN2.
 - développer les liens vers le cœur du Blanc-Mesnil depuis la «gare le Bourget Aéroport» du futur Métro automatique rapide.

UN SIGNAL FORT : LA PLACE LINDBERGH

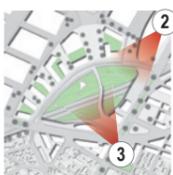


1- VUE AERIENNE DE LA PLACE

Place qui réconcilie des territoires que les tuyaux routiers et autoroutiers séparent, le Bourget aéroport avec le Bourget mairie, Dugny avec le Blanc Mesnil. La vie locale est à nouveau irriguée.



2- VUE AERIENNE DE LA PLACE



Place fonctionnelle qui rend plus fluide et élégante l'accessibilité des grands équipements et événements dont elle assure la desserte (aéroport d'affaires, salon de l'aéronautique, foires-expositions, musée de l'air, fête de l'Humanité)



3- VUE AERIENNE DEPUIS L'ENTREE DE LA MOLETTE COTE LE BLANC MESNIL

4- VUE DEPUIS L'AUTOROUTE A1 (PARIS-ROISSY)



Porte symbolique d'une entrée de métropole au Bourget, qui met en scène les excellences du territoire : l'aéronautique, le parc des expositions, le futur grand équipement culturel.



5- VUE PIETONNE DEPUIS LA PLACE



ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET D'AMÉNAGEMENT POUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU BOURGET

MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AÉROPORT DU BOURGET – POUR LE COMPTE DES VILLES DE : LE BOURGET, BLANC-MESNIL, BONNEUIL-EN-FRANCE, DRANCY, DUGNY